

Par rapport au début de l'année, les disparités d'inflation se sont nettement atténuées entre les ménages, même si les hausses de prix cumulées restent sensiblement différentes

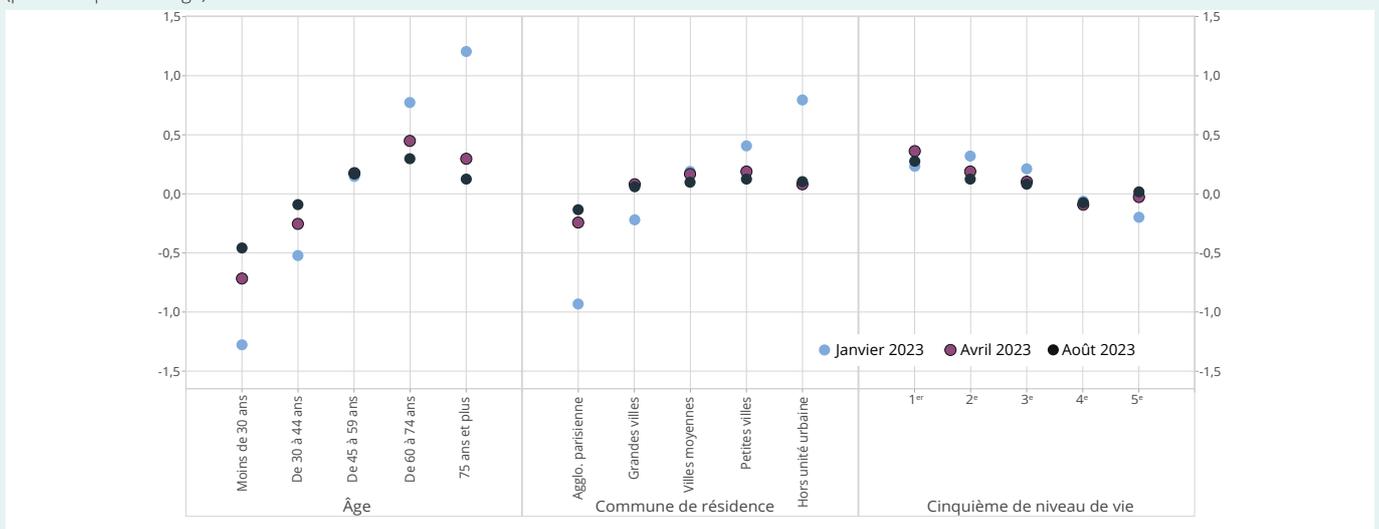
Charles-Marie Chevalier, Émilie Cupillard

Depuis juin 2022, l'Insee analyse régulièrement dans ses *Notes de conjoncture* les écarts d'inflation entre catégories de ménages, compte tenu des différences de structure de consommation pouvant exister d'un ménage à l'autre. En août 2023, le glissement annuel des prix à la consommation est moins élevé qu'au printemps dernier. Les disparités d'inflation entre catégories de ménages se sont également atténuées par rapport au mois d'avril, surtout selon l'âge du ménage, et plus encore depuis le début de l'année (► **figure 1**). Ainsi, les ménages les plus jeunes (moins de 30 ans) font face en août à une inflation de 0,6 point inférieure à celle des ménages les plus âgés (plus de 75 ans) alors que cet écart s'élevait à 1,1 point en avril et à 2,5 points en janvier. Entre les ménages les plus modestes et les plus aisés, les écarts d'inflation se sont aussi réduits et apparaissent désormais d'ampleur limitée : ainsi, chez les plus modestes (premier cinquième de niveau de vie), l'inflation se situait en août à 0,2 point de plus, en moyenne, que chez les plus aisés, soit un écart moitié moindre qu'en avril et en janvier. Les écarts d'inflation sont aussi à présent limités selon le type de commune de résidence, alors qu'il s'agissait d'un facteur important de disparité en début d'année, compte tenu du niveau alors très élevé de l'inflation énergétique (+16,4 % sur un an en janvier en France métropolitaine, +6,9 % en août).

De fait, depuis le début de l'année, le repli de l'inflation énergétique et, dans une moindre mesure, de l'inflation alimentaire constitue la raison principale de l'atténuation des disparités d'inflation entre catégories de ménages. En août 2023, l'énergie pèse ainsi très modérément dans les écarts d'inflation (► **figure 2**). L'alimentation reste toutefois la principale contribution aux disparités d'inflation, compte tenu du glissement annuel des prix qui reste élevé pour ce poste de consommation (+11,2 % sur un an en France métropolitaine). En particulier, l'inflation alimentaire accroît notamment les écarts d'inflation entre les ménages les plus jeunes et les plus âgés – jouant à la hausse pour ces derniers en raison, notamment, d'un poids plus important de l'alimentation dans leurs dépenses de consommation. Elle joue également à la hausse sur l'inflation supportée par les ménages les plus modestes, par rapport aux plus aisés – là aussi, principalement du fait d'un poids de l'alimentation plus important dans le budget des ménages les plus modestes.

► 1. Écarts par rapport à l'inflation moyenne pour différentes catégories de ménages en janvier, avril et août 2023 (France métropolitaine)

(points de pourcentage)



Note : la commune de résidence s'entend au sens de l'appartenance à une unité urbaine de plus ou moins grande taille.

Lecture : en août 2023, pour les ménages dont la personne de référence a plus de 75 ans, l'inflation a été supérieure de 0,1 point à celle de l'ensemble des ménages (+0,3 point en avril 2023 et +1,2 point en janvier 2023).

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : indices des prix à la consommation, enquête Budget de famille 2017, calculs Insee.

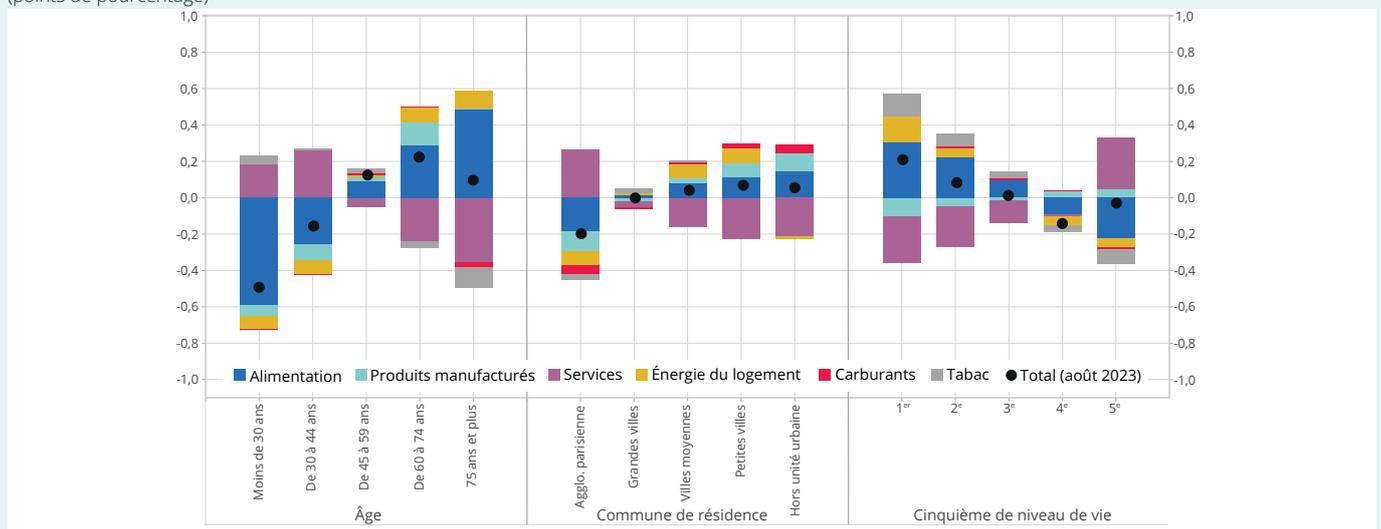
Note de conjoncture

A contrario, les services contribuent en août à réduire l'inflation des ménages les plus âgés par rapport à l'ensemble des ménages, et notamment aux plus jeunes, et également à réduire l'inflation des ménages les plus modestes par rapport aux plus aisés. Cet effet s'explique notamment par les dépenses dans l'hébergement-restauration, dont l'inflation se situe en août au-dessus de celle des services dans leur ensemble (+4,7 % sur un an en France métropolitaine dans l'hébergement-restauration, contre +3,0 % dans les services) et dont le poids dans les dépenses est moindre chez les ménages les plus âgés et chez les plus modestes.

En dépit de l'atténuation des écarts d'inflation entre catégories de ménages, les hausses de prix cumulées ces dernières années restent sensiblement différentes d'une catégorie à l'autre (► **figure 3**). En août, les prix à la consommation se situaient par exemple 12 % au-dessus de leur niveau de 2019 pour les ménages de moins de 30 ans, contre 14 % en moyenne sur l'ensemble des ménages, et 15 % pour les plus de 75 ans. Selon la commune de résidence, les différences restent également notables, avec une hausse cumulée de 13 % en agglomération parisienne depuis 2019, contre 15 % en milieu rural.

En outre, si les écarts d'inflation peuvent apparaître limités, en moyenne, d'une catégorie de ménages à l'autre, l'inflation peut différer sensiblement au sein d'une même catégorie. Sur l'ensemble des ménages, l'écart « interquartile » se situe en août à près de 2 points (► **figure 4**). Cet écart est toutefois moindre qu'en avril (2,7 points) et, de façon générale, l'inflation au sein de chaque catégorie de ménages apparaît moins dispersée en août qu'elle ne l'était en avril et *a fortiori* en janvier. Les ménages les plus jeunes restent ceux pour lesquels l'inflation est la moins dispersée (écart interquartile de 1,5 point chez les moins de 30 ans). Elle l'est nettement plus chez les plus âgés (écart interquartile de 2,5 points) et chez les plus modestes (2,3 points), traduisant au sein de ces catégories de ménages la forte hétérogénéité des structures de consommations individuelles. ●

► 2. Décomposition de l'écart à l'inflation moyenne en France métropolitaine et contributions par poste (points de pourcentage)



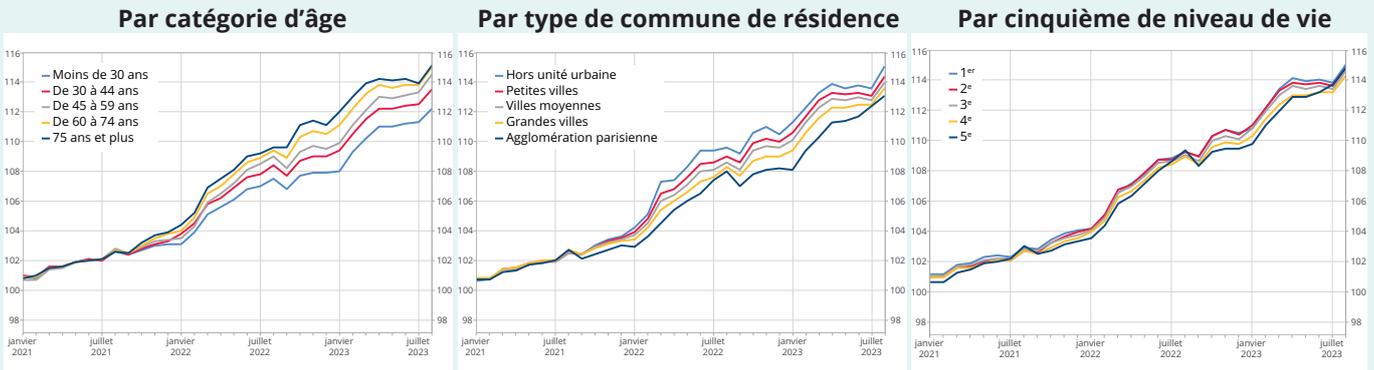
Note : la commune de résidence s'entend au sens de l'appartenance à une unité urbaine de plus ou moins grande taille.

Lecture : en août 2023, pour les ménages dont la personne de référence a plus de 75 ans, l'inflation a été supérieure de 0,1 point à celle de l'ensemble des ménages. L'alimentation contribue pour +0,5 point à cet écart et les services pour -0,4 point.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : indices des prix à la consommation, enquête Budget de famille 2017, calculs Insee.

► 3. Évolutions entre janvier 2021 et août 2023 des indices des prix à la consommation par catégorie de ménages (base 100 = moyenne de l'indice en 2019)



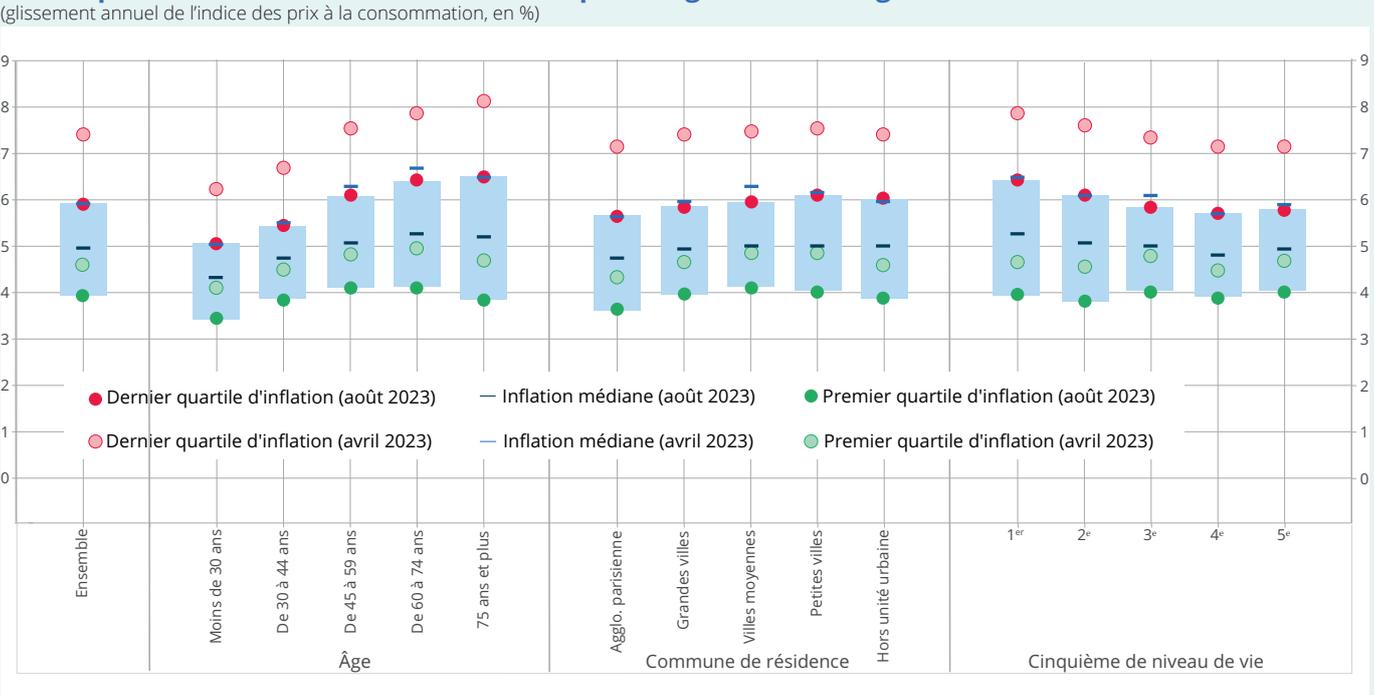
Dernier point : août 2023.

Note : la commune de résidence s'entend au sens de l'appartenance à une unité urbaine de plus ou moins grande taille.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Indices des prix à la consommation, enquête Budget de famille 2017, calculs Insee.

► 4. Dispersion de l'inflation au sein de chaque catégorie de ménages en août 2023 (glissement annuel de l'indice des prix à la consommation, en %)



Note : la commune de résidence s'entend au sens de l'appartenance à une unité urbaine de plus ou moins grande taille.

Lecture : en août 2023, chez les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans, l'inflation médiane se situait à 4,3 % (5,1 % en avril 2023). 25 % d'entre eux supportaient une inflation inférieure à 3,6 % (4,1 % en janvier 2023) et 25 % supportaient une inflation supérieure à 5,1 % (6,3 % en janvier 2023).

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Indices des prix à la consommation, enquête Budget de famille 2017, calculs Insee.

Bibliographie

É. Cupillard et O. Simon (2023), « Début 2023, les écarts d'inflation entre les ménages sont accentués par la forte hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie », éclairage de la *Note de conjoncture* du 15 mars 2023.

Ch.-M. Chevalier (2022), « Selon leurs dépenses d'énergie et d'alimentation, certaines catégories de ménages sont exposées à une inflation apparente pouvant différer de plus d'un point par rapport à la moyenne », éclairage de la *Note de conjoncture* du 24 juin 2022. ●